

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 34 (1963)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. Bilan au 31 décembre 1962

	Recettes Fr.	Dépenses Fr.
Caisse	54.50	
Compte de chèques	5 627.72	
Compte bloqué	4 199.50	
Titres	95 975.—	
Dépôts : s/c. 8202 et 21894	2 899.05	
Fonds du sentier des gorges de Moutier	15 937.65	
Fonds du cinéma	5 670.20	
C/c. B.P.S. immeuble de Moutier	8 333.10	
Immeuble	73 267.30	
Mobilier	1.—	
« La Jurassienne »	5 000.—	
Fonds de réserve	39 071.30	
Capital au 15. 1. 62	286 008.03	
Déficit de l'exercice	29 971.71	
Capital au 1. 1. 1963	256 036.32	
	<u>256 036.32</u>	<u>256 036.32</u>

Delémont, le 15 janvier 1963.

Le caissier H. FARRON.

3. Procès-verbal de vérification

Les soussignés ont procédé ce jour à la vérification des comptes de l'ADIJ pour l'exercice 1962. Les opérations des comptes de valeurs ont été pointées et contrôlées avec les pièces justificatives.

Le bilan et l'état de fortune ont été contrôlés et vérifiés. Ils ont été trouvés exacts. Les valeurs et contrôles des valeurs et dépôts ont été produits et vérifiés.

Les soussignés se font un plaisir de recommander l'approbation des comptes qui précèdent à l'assemblée générale de l'ADIJ et de donner décharge au caissier en le remerciant pour sa bonne gestion.

Delémont, le 1^{er} février 1963. Le vérificateur permanent :

Wald. WÜST

Pour la commune de Bassecourt :
M. PETERMANN

Pour la commune de Reconvilier :
Frédy WIPF

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtefary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 4 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin : IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.